

LES AFFRANCHISSEMENTS MIXTES

UN SUJET TOUJOURS PASSIONNANT

Les affranchissements mixtes passionnent toujours les collectionneurs, car certains de ces documents sont très rares et il faut parfois payer cher pour les acheter.

vetia debout ou les type «chiffre et croix».

Commençons par la première période d'affranchissements mixtes possibles des premiers timbres

1854, et le premier jour d'utilisation des Helvetia assises non dentelées est le 14 septembre 1854. La combinaison était donc possible pendant **17 jours**. Il s'agit donc de raretés !

Les Rappen (Strubel, Helvetia assise non-dentelée) pouvaient être utilisés jusqu'au 31 juillet 1863, à l'exception toutefois du timbre de 15 cts qui ne fut utilisé que jusqu'au 31 août 1862 seulement. La première date connue d'un cachet sur une Helvetia assise est le 1.X.1862. Par conséquent, nous ne trouverons pas d'affranchissement mixte avec un Rappen de 15 cts et une Helvetia assise. Les affranchissements mixtes avec ces deux émissions étaient possibles pendant **10 mois**, c'est-à-dire du **1.X.1862 au 31.VII.1863**. Ces affranchissements sont rares et donc recherchés par les philatélistes du monde entier.

Il existe des affranchissements Helvetia assise avec «chiffre et croix», Helvetia assise avec Helvetia debout et Helvetia assise avec «chiffre et croix» et Helvetia debout. «Le plus c'est mélangé, le plus c'est fou et surtout le plus c'est rare!» pourrait-on dire! Ces affranchissements mixtes étaient



Lettre de Genève pour Sheffield affranchie à 60 centimes (Z 26Aa et une paire de Rayon II). Image prise sur internet de la collection «Sammlung-Spalentor».

Commençons par la définition d'un affranchissement mixte. Lors de l'émission d'une nouvelle série, l'ancienne peut encore être utilisée pendant un certain temps. Avec l'utilisation de deux séries différentes, l'affranchissement mixte est créé. La durée d'utilisation simultanée de ces deux émissions déterminera la rareté et par conséquent la valeur du document.

Cette situation s'est produite lors du changement de la poste locale et les rayons à l'Helvetia assise non-dentelée, du changement de l'Helvetia assise non dentelée au passage à l'Helvetia assise dentelée, du changement de l'Helvetia assise dentelée au passage à l'Helvetia debout et type «chiffre et croix» et, enfin, du changement de l'Helvetia debout au passage des émissions «modernes», fils de Tell, buste de Tell, etc. Toutes les émissions éditées jusqu'au 31 décembre 1924 peuvent théoriquement être utilisées avec les Hel-

avec les Helvetia assises non dentelées. L'utilisation des timbres cantonaux, des timbres de la période de transition, des timbres fédéraux et de tous les Rayons s'étend jusqu'au 30 septembre



Lettre de Berne pour St-Louis (Missouri, Etats-Unis) affranchie à 1.10 francs. Lettre écrite par Constant Fornerod, ancien président du Conseil fédéral, responsable à cette époque du Département de l'extérieur. (27C [27B2sz] et 31).

donc possibles du 1.IV.1882 au 30.IX.1883 (dernier jour d'utilisation des Helvetia assises), soit pendant 18 mois.

Toutes les émissions qui ont eu cours avant le 31.XII.1924 sont théoriquement concernées, les fils de Tell (les deux dessins différents), les Helvetia (les deux dessins différents), les bustes de Tell, les Helvetia avec épée, les émissions avec valeurs surchargées, la série pour la Paix, les écussons et les 50 ans de l'UPU. N'oublions pas la série UPU 1900 dont la validité est extrêmement restreinte du 2.VII.1900 au 31.XII 1900. Avec ces timbres, il y a aussi des affranchissements mixtes recherchés avec l'Helvetia debout et «chiffre et croix».



Lettre de Berne pour Montbéliard (France) affranchie à 80 cts (2ème échelon de poids [7½ à 15g]; tarif du 15.8.1859 au 30.9.1865.

A noter que la lettre a transité par Porrentruy et non par Bâle comme annoté au recto en haut à gauche. Les cachets au verso en témoignent. (3x25G [25B4] et 2x31).

Adresse (bulletin) d'accompagnement pour l'envoi d'un colis de 1,800 kg des Eaux-Vives/Genève pour Jassy en Roumanie, en transit par Romanshorn affranchie à 1.50 francs. A gauche se trouve un timbre fiscal roumain.

(52 et 70Aa).



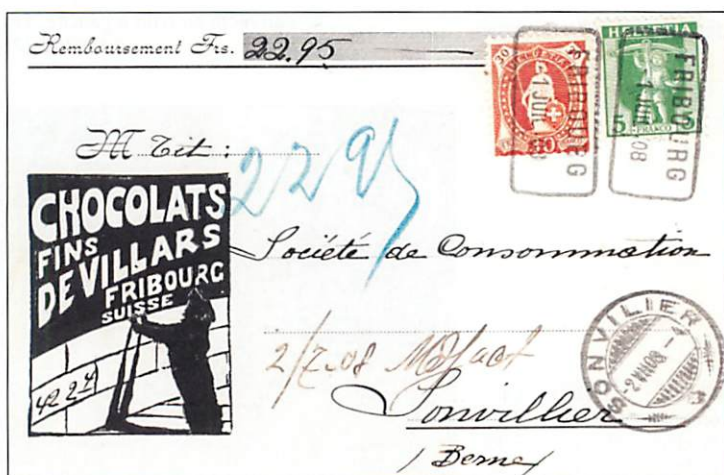
Remboursement envoyé par messagerie de Thoune pour Berne affranchie à 80 cts.

L'affranchissement est composé de 60 cts pour le remboursement et de 20cts pour le tarif d'une lettre 2° échelon de poids. (3x49 et 60A).



Bulletin d'expédition pour l'envoi d'une caisse pesant 2,675 kg d'une valeur de 300.- francs de La Chaux-de-Fonds par Berlin pour Eydtkuhnen (Tschernyschewkaje), affranchissement à 2.40 francs.

(2x99A et 107, un des moins fréquent de cette émission sur lettre).



Remboursement de 22.95 francs sur carte postale affranchie à 35 cts de Fribourg (cachet du groupe 98) pour Sonvillier.

(96a et 103).



Lettre de Berne pour Zurich affranchie à 20 cts. Tarif du 1.1.1918 au 31.12.1921 pour un poids jusqu'à 250g: 20 cts.

(83a et paire 147).



Lettre de Lugano pour Biasca affranchie à 20 cts. Les 2 cts manquants se trouvent sur le verso de la lettre.

(2x paire 80 [décentré], 80 sur le verso et K11).



Lettre recommandée de Berne pour Laupen correctement affranchie à 20 cts.

Durée d'utilisation des Pro Juventute du 1.12.1915 au 29.2.1916. (J2-3, 80, et 102).



Lettre recommandée de La Chaux-de-Fonds pour Rheineck affranchie à 30 cts. Tarif du 1.1.1918 au 31.12.1920 pour la lettre < 250 g: 15 cts. Tarif pour le recommandé pour la même période: 15 cts.

(58B, 60B, 126II et 139).

Lettre recommandée de Rheinfelden pour Berne affranchie à 40 cts. Affranchissement quadricolore composé de quatre émissions différentes.

Le port se compose de 20 cts pour l'envoi de la lettre et 20 cts pour le recommandé.

(80, 137, 147 et 168A [bord de feuille]). La durée d'utilisation pour le 168A était du 9.10.1924 au 30.11.1924, soit de 53 jours.



Le tableau suivant vous permettra de situer dans le temps tous ces affranchissements mixtes

	1843	1849	1850	1851	1852	1854	1862	1863	1882	1883	1900	1907	1908	1909	1914	1915	1919	1920	1924	1932	1942	
Timbres cantonaux																						
Timbres de la période de transition																						
Timbres fédéraux																						
Rayon I bleu foncé																						
Rayon II																						
Rayon I bleu clair																						
Rayon III																						
Helvetia assise non dentelée (Strubel)																						
Helvetia assise																						
Helvetia debout																						
Type Chiffre et Croix																						
UPU 1900																						
Fils de Tell I																						
Hélvétie I																						
Hélvétie II																						
Helvetia avec épée																						
Fils de Tell																						
Buste de Tell																						
Paysages																						
Valeurs surchargées																						
Série de la Paix																						
Ecussons																						
50 ans de l'UPU																						

Carte postale de Pontresina pour Fridenau bei Berlin affranchie à 10 cts.

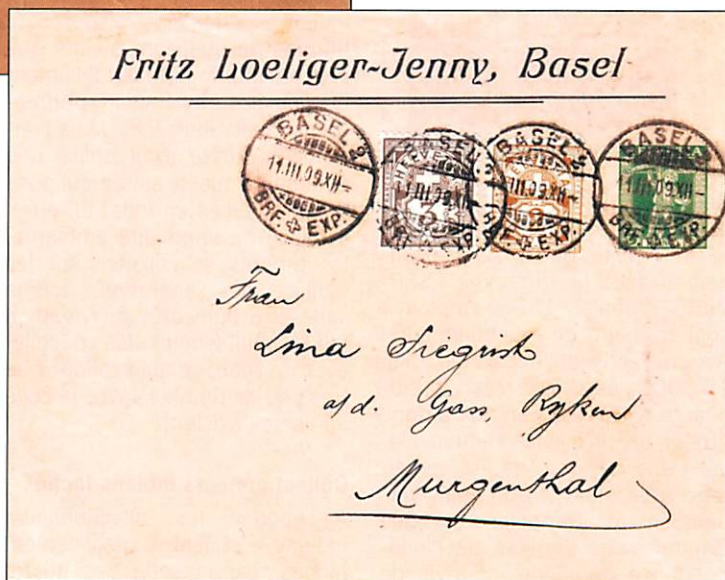
(65A et 77B même valeur sur différentes émissions).



Lettre d'une valeur de 1'000.- francs de Lucerne pour St-Gall affranchie à 45 cts.

(66D et 79A).

Tarif du 30.9.1844 au 31.12.1910 pour une valeur de 1'000.-: 30 cts. Taxe pour l'envoi par messagerie: 15 cts.



Lettre (entier privé) de Bâle pour Murgenthal affranchie à 10 cts.

(PrU7, 80 et 81).

Comme vous pouvez le constater, on ne s'ennuie que rarement quand on est philatéliste !

«Historia testis temporum est, lux veritatis, vita memoriae, magistra vitae, nuntia vetustatis» Soit: «L'histoire est le témoin des temps, la lumière de la vérité, la vie de la mémoire, l'institutrice de la vie, la messagère de l'antiquité».

Cicéron, *De Oratore*, II, 36.

Vous trouverez les articles suivants - et beaucoup d'autres informations - sur les deux sites ci-dessous:

www.cpde.ch/documentation/fasciculecpd (article 2)

www.lopez-phil.ch (articles 1 et 3)

Articles en relation avec le même sujet:

1. «Mischfrankaturen, ein interessantes Sammelgebiet», de R. Lopez, dans „Mitteilungs-

blatt der Arbeitsgemeinschaft Schweiz (ARGE-Schweiz), Nr. 74/2013, p. 8-12.

2. «Afranchissements mixtes – un aperçu», de R. Lopez, dans le «Bulletin du Club philatélique de Delémont et environs (CPDE)», n° 9/2013, p. 6-11.

3. «Les lettres et leur histoire», de R. Lopez, dans «Rhône Philatélie», n° 142 (4/2013), p. 5-7.

Roberto Lopez

TIMBRE RARE DE GANDHI

Comme nous le mentionnions en page 35 de *Rhône Philatélie* no 158, un timbre indien a été vendu le 15 novembre 2017 par la maison de vente aux enchères Rapp SA à Wil (SG) pour le montant de CHF 53'680.- (commission comprise mais sans la TVA). Et pourquoi donc un tel prix ?



Ce timbre de 10 roupies avec le portrait de Gandhi date de 1948 et il n'existe qu'en 200 exemplaires avec la surcharge «SERVICE». Seuls 13 exemplaires sont en mains de collectionneurs. Avec un prix de départ de CHF 15'000.-, ce timbre avec la surcharge «SERVICE» en noir a donc atteint un prix extrêmement élevé. L'une des raisons est son tirage très faible (200), mais pas uniquement. Rappelons ici que Gandhi a été l'artisan de l'indépendance de l'Inde vis-à-vis de

l'Empire colonial britannique et qu'il est devenu le symbole de la résistance pacifique et de la lutte pour les droits de l'homme.

Des timbres imprimés en Suisse

C'est le 15 août 1948 que la Poste indienne émit ce timbre-poste (qui fait partie d'une série de quatre timbres), un an après l'indépendance de l'Inde et un peu plus de six mois après la mort de Gandhi: l'émission est faite en son hommage. Ce timbre ne fut pas imprimé en Inde, mais en Suisse, par l'imprimerie Hélio Courvoisier à La Chaux-de-Fonds. Cette imprimerie était à l'époque l'une des meilleures du monde et maîtrisait parfaitement l'héliogravure. Le gouvernement indien espérait ainsi disposer de timbres de meilleure qualité que ceux qu'imprimait habituellement l'Indian Security Press (imprimerie nationale indienne). Mais l'imprimerie suisse avait utilisé une gomme de qualité suisse qui posa des problèmes en Inde. En effet, à cause de l'humidité ambiante, les timbres se collaient sur les feuilles de séparation, même sans être humectés au verso. Il fallut péniblement les décoller avec de l'eau, ce qui explique que très peu de timbres «avec la colle au verso» existent.

Collectionneurs indiens fâchés

A l'époque, les collectionneurs indiens étaient spécialement fâchés, car la série des quatre

timbres comportaient des valeurs de 1½, 3½ et 12 annas, et seuls les riches Indiens pouvaient s'acheter le timbre de la valeur de 12 annas. Aux côtés de ces trois timbres, il y avait celui de 10 roupies utilisé pour les télégrammes et les paquets. Gandhi lui-même n'écrivait que des cartes postales et n'utilisait que le moyen le moins cher pour correspondre, mais un seul timbre de 10 roupies pour honorer Gandhi avait paru inapproprié au gouvernement indien de l'époque.

Un timbre surchargé pour les autorités

Chakavarthi Rajagopalachari, beau-père du fils de Gandhi et qui fut de 1947 à 1950 le Gouverneur général d'Inde, fit réserver des timbres pour l'usage exclusif de son secrétariat, timbres sur lesquels il fit apposer la surcharge en noir «SERVICE». Des timbres à 10 roupies, seuls 200 furent commandés et ainsi surchargés. Il n'y a donc jamais eu plus de 200 de ces timbres avec la surcharge! Une partie d'entre eux se trouvent aux Archives Nationales de l'Etat Indien et dans quelques musées postaux. Entre 8 et 13 seulement de ces timbres avec surcharge se trouvent en mains de collectionneurs, ce qui explique la rareté de ce timbre ... et son récent prix de vente.

Jean-Louis Emmenegger